Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Sciences économiques et sociales

Session 2026 • Métropole • Jour 1

Code sujet **26-SESJ1ME1** 4h00

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire — La transformation des questions environnementales en problème public
1 réponses • sujet p. 2–5

Première partie : Mobilisation des connaissances — Les chocs asymétriques dans la zone euro
1 réponses • sujet p. 6–6

Deuxième partie : Étude d’un document — Vote systématique, âge, diplôme et engagement politique
2 réponses • sujet p. 7–7

Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire — Productivité des firmes, compétitivité d’un pays et aptitude à exporter
1 réponses • sujet p. 8–10

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire None points

La transformation des questions environnementales en problème public

Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4, 5

> Comment les questions environnementales peuvent-elles devenir un problème public ?

Démarche. Il faut montrer qu’une question environnementale ne devient pas automatiquement un problème public : elle doit être documentée, définie comme une situation préoccupante pour la collectivité, rendue visible et portée par des acteurs qui réclament une prise en charge. On distinguera donc la production de connaissances, les mobilisations et la mise à l’agenda. Les documents éclairent des aspects différents de ce processus : le document 1 mesure l’évolution des publications scientifiques ; le document 2 les priorités déclarées dans un sondage ; le document 3 des investissements d’entreprises dans un champ déterminé ; le document 4 illustre une mobilisation réunissant des acteurs aux ressources et aux publics différents. Ces indicateurs ne sont pas interchangeables et ne suffisent pas isolément à prouver qu’une question est devenue un problème public.

Problématique et plan. Comment les connaissances, les mobilisations et les prises de parole contribuent-elles à faire reconnaître les enjeux environnementaux comme des problèmes collectifs appelant une action, alors que l’attention et les réponses restent soumises à des priorités concurrentes ? On montrera d’abord comment des acteurs rendent ces enjeux visibles et les construisent comme causes collectives, puis comment leur inscription à l’agenda et leur prise en charge dépendent de l’attention publique, d’alliances et de réponses variées.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Introduction

La dégradation de l'environnement peut affecter un grand nombre de personnes et d'activités, mais elle ne devient pas automatiquement un sujet de débat collectif ou d'intervention publique. Un problème public est une situation définie et reconnue comme préoccupante pour la collectivité, portée dans l'espace public et susceptible d'appeler une réponse collective, notamment des pouvoirs publics. Sa construction suppose que des acteurs rendent le phénomène visible, en expliquent les conséquences et défendent sa prise en charge. Comment les connaissances et les mobilisations permettent-elles cette transformation, alors que d'autres enjeux sollicitent aussi l'attention du public et des décideurs ? Nous verrons d'abord que la production de connaissances et le travail d'acteurs contribuent à faire émerger une cause collective, puis que son inscription à l'agenda et sa prise en charge dépendent d'une attention fluctuante, d'alliances et de réponses diverses.

I. Des connaissances et des acteurs rendent les enjeux environnementaux visibles et les construisent comme des problèmes collectifs

Un enjeu environnemental devient plus susceptible d'être reconnu comme un problème public lorsque des phénomènes sont observés, documentés et interprétés comme des atteintes qui dépassent les situations individuelles. La recherche scientifique joue un rôle important en produisant des données et des analyses qui permettent de caractériser des évolutions et leurs conséquences. Le document 1 montre que, dans les quinze pays recensés, le nombre total de publications scientifiques consacrées à la protection de l'environnement passe de 75 509 en 2010 à 230 900 en 2020. Le coefficient multiplicateur indiqué est de 3,1. La progression varie selon les pays : le nombre de publications est multiplié par 5,9 en Chine et par 7,0 en Iran, contre 1,9 en France. Ces données attestent une forte hausse de la production scientifique sur le sujet. Elles ne prouvent toutefois pas, à elles seules, que l'opinion ou les pouvoirs publics accordent davantage de priorité à l'environnement : la connaissance fournit des ressources pour documenter un problème, mais sa reconnaissance collective dépend aussi de sa diffusion et de l'action d'autres acteurs.

La construction d'un problème public passe en effet par un travail de définition et de mise en visibilité. Des chercheurs, des associations, des militants, des journalistes, des entreprises et des responsables politiques peuvent contribuer, selon leurs ressources et leurs modes d'action, à désigner une situation comme préoccupante, à en présenter les causes et les conséquences et à proposer qu'elle soit prise en charge. Les mobilisations attirent l'attention et font entendre des revendications ; les médias et les prises de parole publiques peuvent les diffuser au-delà des cercles spécialisés. La question est alors formulée comme un enjeu collectif, et non comme une simple difficulté privée. Certaines dégradations environnementales produisent notamment des externalités négatives : une activité peut imposer à d'autres personnes ou à la collectivité des coûts qui ne sont pas nécessairement supportés par ceux qui les provoquent. Cela peut nourrir la demande de règles ou d'actions collectives.

Le document 4 illustre ce travail de mobilisation et d'élargissement des publics. Paul Watson, militant écologiste connu pour ses actions en faveur des océans, et Alexandre Ricard, PDG de Pernod Ricard, soutiennent ensemble le lancement de Take OFF, une opération menée par l'Institut océanographique Paul-Ricard pour lever des fonds et placer la recherche au cœur de la protection de l'océan. Cette association réunit des acteurs aux ressources et aux formes de légitimité différentes. Le militant peut attirer l'attention par ses actions et sa notoriété dans le milieu de la protection des océans ; le chef d'entreprise peut toucher d'autres publics et être entendu par ses pairs. Patricia Ricard explique qu'Alexandre Ricard peut toucher un public plus large que celui de l'institut. Le groupe Pernod Ricard finance déjà 75 % de l'action de l'institut. Cette coopération contribue ainsi à faire sortir la cause de la protection de l'océan d'un cercle spécialisé. Le document indique également que Patricia Ricard situe un

déclic autour de la COP 21 en France, lorsqu'elle a pensé que les actions menées jusque-là pouvaient trouver un écho plus large. Mobilisations, alliances et événements de débat peuvent donc contribuer à la construction et à la diffusion d'une cause publique.

II. L'inscription à l'agenda et la prise en charge dépendent d'une attention collective fluctuante et de réponses portées par différents acteurs

Pour être inscrit à l'agenda public, un enjeu doit retenir l'attention parmi d'autres préoccupations. Le document 2 permet d'observer la variation des priorités déclarées, mais ne suffit pas à en expliquer les causes. La part des personnes qui choisissent « l'environnement / la transition écologique » comme question la plus importante pour la France est de 7 % en 2013, atteint 16 % en 2019, puis s'établit à 9 % en 2024. Cette évolution n'est donc pas continuellement croissante. En 2024, la hausse des prix est citée par 26 % des répondants, contre 9 % pour l'environnement et la transition écologique. Dans ce sondage, l'environnement n'est donc pas la priorité la plus souvent choisie cette année-là. Cependant, la question autorise une seule réponse : ces résultats mesurent une priorité déclarée parmi des enjeux concurrents et ne signifient pas que la question environnementale a cessé d'être un problème public.

La mise à l'agenda suppose que des acteurs attirent l'attention sur une situation, en défendent une certaine interprétation et convainquent qu'elle appelle une action collective. Les scientifiques peuvent apporter des connaissances, les militants et les associations rendre visibles des dommages, les médias diffuser les alertes et les responsables politiques reprendre la question dans les débats ou les décisions. La COP 21 évoquée dans le document 4 illustre la manière dont un événement international consacré au climat peut fournir une occasion de débat et donner davantage d'écho à des mobilisations. Cette mise à l'agenda ne garantit toutefois pas que toutes les demandes conduisent à une politique publique : les responsabilités, les solutions possibles et les arbitrages entre priorités peuvent rester débattus.

La prise en charge d'un enjeu ne concerne pas seulement les pouvoirs publics. Des entreprises peuvent également engager des dépenses destinées à limiter certaines atteintes à l'environnement ou à répondre à des enjeux liés à leurs activités. Le document 3 présente les investissements réalisés en 2023 et les études en prévision d'un investissement par des établissements d'au moins 20 salariés relevant des industries extractive et manufacturière, ainsi que du secteur de l'énergie, en France. Il distingue les investissements des projets envisagés. Dans le domaine des énergies renouvelables, les entreprises étudiées ont investi environ 560 millions d'euros et prévoient d'en investir 40 millions supplémentaires. Le graphique présente aussi des investissements dans l'économie d'énergie, la protection de l'air et du climat, les eaux usées et d'autres domaines. Ces données montrent que des entreprises consacrent des ressources à certaines réponses environnementales. Elles ne concernent cependant pas toutes les entreprises ni l'ensemble de l'économie ; elles ne mesurent pas non plus, à elles seules, l'opinion de la population ou l'action des pouvoirs publics. On ne peut donc en conclure que les investissements suffisent à résoudre les problèmes environnementaux.

Enfin, des acteurs aux intérêts différents peuvent trouver des raisons de relayer une même cause. Dans le document 4, Alexandre Ricard explique que les vendanges en Australie ont été déplacées de janvier à mars en dix ans en raison du dérèglement climatique. Il relie cette évolution aux activités du groupe, qui dépendent notamment de la qualité du raisin, de conditions climatiques adaptées aux cultures et de la disponibilité de l'eau. La protection de l'environnement apparaît ainsi à la fois comme une cause écologique et comme un enjeu susceptible d'affecter des activités économiques. Lorsque des acteurs différents relaient une question, ils peuvent élargir les publics touchés et renforcer sa visibilité, même si leurs motivations ne sont pas identiques. La transformation en problème public ne consiste donc pas seulement à constater un phénomène : elle implique aussi des débats sur ses conséquences, ses responsables et les réponses à lui apporter.

Conclusion

> Les questions environnementales deviennent des problèmes publics lorsqu'elles sont documentées et interprétées comme des enjeux collectifs, puis rendues visibles par des acteurs capables de mobiliser des ressources, de toucher différents publics et de réclamer une prise en charge. La progression des publications scientifiques, les alliances entre militants et dirigeants, les débats associés à des événements comme la COP 21 et les investissements d'entreprises contribuent à ce processus, sans que chacun de ces éléments suffise à lui seul à établir une prise en charge complète. La place accordée à l'environnement varie aussi selon les priorités concurrentes, comme le montre le sondage de 2024. La construction d'un problème public est donc progressive, collective et susceptible d'être remise en débat.

Première partie : Mobilisation des connaissances

4 points

Les chocs asymétriques dans la zone euro

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Question

Sujet p. 6

> Vous expliquerez une difficulté soulevée par les chocs asymétriques dans le cadre de la zone euro.

Un choc asymétrique est un événement économique qui affecte différemment les pays d'une union monétaire, ou qui ne les touche pas au même moment. Par exemple, une baisse de la demande visant principalement les exportations d'un pays peut y provoquer une récession sans produire les mêmes effets dans les autres pays de la zone euro.

Les pays de la zone euro partagent une monnaie et une politique monétaire conduite par la Banque centrale européenne (BCE). Le pays touché ne peut donc pas décider seul de baisser son taux d'intérêt ni dévaluer sa monnaie pour soutenir son activité et rendre ses exportations moins coûteuses. La BCE fixe un taux commun en fonction de la situation de l'ensemble de la zone : celui-ci peut être trop élevé pour un pays en récession, ou au contraire trop faible pour un pays qui connaît une forte croissance.

L'ajustement repose alors davantage sur les politiques budgétaires nationales et sur des mécanismes comme la baisse des salaires et des prix, la mobilité des travailleurs ou les transferts entre pays. Toutefois, les marges budgétaires nationales peuvent être limitées, et ces ajustements peuvent être longs ou coûteux, notamment s'ils s'accompagnent d'une hausse du chômage. La difficulté est donc de stabiliser l'économie de chaque pays alors qu'il partage une politique monétaire avec des pays dont la conjoncture peut être différente.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un choc asymétrique complique l'ajustement dans la zone euro : le pays touché ne dispose ni d'une politique monétaire nationale ni de la possibilité de dévaluer sa monnaie, tandis que la politique commune de la BCE peut ne pas correspondre à sa conjoncture. L'ajustement par les budgets nationaux, les prix, les salaires ou la mobilité des travailleurs peut être limité, lent ou socialement coûteux.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Deuxième partie : Étude d'un document

6 points

Vote systématique, âge, diplôme et engagement politique

Deuxième partie : Étude d'un document

Question 1.

Sujet p. 7

> À l'aide des données du document et d'un calcul simple, vous comparerez l'évolution du vote systématique des 18-29 ans à celle de l'ensemble de la population entre 2012 et 2022. (2 points)

Le document mesure la part des inscrits ayant voté à tous les tours des élections nationales de l'année. Pour comparer l'évolution entre 2012 et 2022, on calcule d'abord la variation en points de pourcentage en soustrayant la valeur de 2012 de celle de 2022.

- Pour les 18-29 ans : $17,3 - 26,8 = -9,5$ points de pourcentage.
- Pour l'ensemble de la population : $37 - 47,8 = -10,8$ points de pourcentage.

La baisse est donc moins importante chez les 18-29 ans en points de pourcentage : 9,5 points, contre 10,8 points pour l'ensemble. Si l'on rapporte la baisse à la valeur de départ, on obtient environ $9,5/26,8 \times 100 = 35,4\,\%$ chez les 18-29 ans et $10,8/47,8 \times 100 = 22,6\,\%$ pour l'ensemble. La baisse relative est donc plus forte chez les 18-29 ans. Les deux comparaisons diffèrent parce qu'elles ne mesurent pas la même chose : l'une est en points de pourcentage, l'autre rapporte la baisse au niveau de 2012.

RÉPONSE À RETENIR

Entre 2012 et 2022, le vote systématique baisse de 9,5 points chez les 18-29 ans, contre 10,8 points dans l'ensemble de la population. En proportion de leur niveau de 2012, la baisse est toutefois plus forte chez les 18-29 ans : environ 35,4 %, contre 22,6 % pour l'ensemble.

Question 2.

Sujet p. 7

> À l'aide du document et de vos connaissances vous montrerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques. (4 points)

L'engagement politique désigne les actions par lesquelles les individus participent à la vie politique ou cherchent à influencer les décisions collectives. Il peut prendre différentes formes : voter, militer dans un parti ou une association, participer à une manifestation ou signer une pétition. Le document porte précisément sur le vote systématique, c'est-à-dire le fait d'avoir voté à tous les tours des élections nationales de l'année. Il montre que cette forme d'engagement est associée à l'âge et au diplôme.

En 2022, le vote systématique concerne 17,3 % des inscrits âgés de 18 à 29 ans, 37,2 % des 30-64 ans et 47,7 % des personnes de 65 ans et plus. L'écart entre les deux groupes extrêmes est de $47,7 - 17,3 = 30,4$ points de pourcentage. Des mécanismes liés au cycle de vie peuvent contribuer à cette association : avec l'âge, les individus peuvent acquérir des habitudes de vote, une expérience politique et une plus grande stabilité résidentielle. À l'inverse, les jeunes adultes peuvent être davantage concernés par la mobilité ou les changements de situation associés à l'entrée dans la vie adulte. Ces mécanismes sont des explications possibles des écarts, et non des causes établies par le seul tableau.

Le vote systématique est également associé au niveau de diplôme. En 2022, il concerne 28,8 % des personnes sans diplôme et 43,7 % des diplômés de l'enseignement supérieur, soit un écart de $43,7 - 28,8 = 14,9$ points. Les valeurs des catégories intermédiaires sont de 38,1 % pour les personnes titulaires

FormaV - document d'entraînement non officiel

d’un diplôme inférieur au baccalauréat et de 33,3 % pour les bacheliers : la progression n’est donc pas régulière à chaque niveau de diplôme. Le diplôme peut être associé à des ressources qui facilitent la participation, comme l’accès à l’information politique et les compétences permettant de comprendre les enjeux. Ces ressources peuvent renforcer le sentiment de compétence ou d’efficacité politiques, sans déterminer mécaniquement le comportement de chacun.

Enfin, les données montrent aussi une baisse du vote systématique entre 2012 et 2022 dans les catégories présentées, même si son ampleur varie. Le tableau met en évidence des associations statistiques entre l’âge, le diplôme et le vote systématique ; il ne permet pas d’isoler l’effet propre de chaque variable ni de conclure que toutes les formes d’engagement politique présentent exactement les mêmes écarts. Les caractéristiques sociodémographiques peuvent influer sur les ressources, les expériences et les conditions de l’engagement, qui dépend aussi des situations et des choix individuels.

RÉPONSE À RETENIR

Le document montre que le vote systématique est associé à l’âge et au diplôme. En 2022, il concerne 17,3 % des inscrits de 18-29 ans contre 47,7 % des 65 ans et plus, soit 30,4 points d’écart. Il concerne aussi 28,8 % des personnes sans diplôme contre 43,7 % des diplômés du supérieur, soit 14,9 points d’écart. Les habitudes, l’expérience et les ressources liées à ces caractéristiques peuvent contribuer à ces différences. Cependant, les résultats par diplôme ne progressent pas régulièrement à chaque niveau, et ces associations ne suffisent pas à prouver une causalité ni à décrire toutes les formes d’engagement politique.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire

10 points

Productivité des firmes, compétitivité d’un pays et aptitude à exporter

Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 8, 9, 10

> À l’aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la productivité des firmes sous-tend la compétitivité d’un pays, c’est-à-dire son aptitude à exporter.

La productivité mesure le rapport entre la production réalisée et les facteurs de production mobilisés. Elle peut être mesurée, par exemple, par la production par travailleur ou par la productivité globale des facteurs. La compétitivité désigne la capacité des firmes à faire face à la concurrence ; la compétitivité d’un pays se manifeste notamment par l’aptitude de ses entreprises à vendre leurs produits à l’étranger et à exporter. La productivité peut soutenir cette aptitude en renforçant la compétitivité-prix et la compétitivité hors-prix. Il faut toutefois préciser que les exportations dépendent aussi d’autres facteurs et qu’une corrélation entre productivité et résultats commerciaux ne suffit pas, à elle seule, à établir un lien causal.

Tout d’abord, des gains de productivité peuvent réduire les coûts de production par unité produite. En effet, si une firme produit davantage avec la même quantité de travail et de capital, ou maintient sa production en mobilisant moins de facteurs, le coût moyen peut diminuer. Lorsque la productivité du travail augmente plus vite que les rémunérations, le coût salarial unitaire — le coût du travail nécessaire à la production d’une unité — peut aussi baisser. La firme peut alors diminuer ses prix tout en préservant ses marges, ce qui rend ses produits plus attractifs à l’étranger : sa compétitivité-prix s’améliore. Elle peut également conserver ses prix et accroître ses marges, qui peuvent contribuer au financement de nouveaux investissements. En outre, la hausse des volumes produits peut permettre des économies d’échelle, en répartissant certains coûts fixes sur davantage d’unités.

Le document 2 illustre le rôle de l’investissement productif dans le maintien de la capacité à répondre aux exigences d’un marché. Aequs Aerospace France investit 2 millions d’euros dans une machine d’usinage cinq axes à très haute vitesse, prévue pour fonctionner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Selon le directeur de l’usine, cette machine répond à un impératif de productivité demandé par le principal client de l’entreprise ; sans cet investissement, elle aurait perdu le marché. L’exemple montre ainsi que la capacité à produire selon les exigences du client peut être une condition pour rester fournisseur dans une filière aéronautique. Aequs produit des pièces complexes, notamment pour l’Airbus A320, l’ATR 72 et le Falcon 7X. Le texte indique une croissance de 20 % depuis la sortie de crise du Covid et précise que le chiffre d’affaires est passé de 6,5 millions d’euros en 2022 à 11 millions d’euros sur le dernier exercice clôt en mars 2025. La hausse est de 4,5 millions d’euros, soit environ $4,5/6,5 \times 100 = 69,2\%$ par rapport au chiffre d’affaires de 2022. Mais cette évolution du chiffre d’affaires ne mesure pas, à elle seule, un gain de productivité : elle peut aussi s’expliquer par la croissance des commandes et les nouveaux marchés. Le document rapporte également que l’entreprise a créé dix postes en deux ans, ce qui rappelle qu’une progression de l’activité et de la productivité ne signifie pas nécessairement une baisse de l’emploi.

La productivité peut aussi soutenir la compétitivité hors-prix, c’est-à-dire la capacité à attirer les clients autrement que par des prix plus faibles. Des procédés plus efficaces, des salariés qualifiés, la recherche et l’innovation peuvent faciliter la production de biens plus fiables, plus innovants ou mieux adaptés aux besoins. Une firme qui se différencie par la qualité, la technologie ou la spécificité de ses produits peut trouver des débouchés à l’exportation même si elle ne propose pas les prix les plus bas. Dans le document

FormaV - document d'entraînement non officiel

2, Aequs Aerospace France se spécialise dans des pièces aéronautiques complexes et à forte valeur ajoutée. Le directeur mentionne aussi de nouveaux marchés dans le prototypage, qui permettent de se positionner auprès des clients en vue de l'adoption en série de prochaines motorisations. Cette spécialisation peut renforcer la compétitivité hors-prix ; le document ne permet toutefois pas d'affirmer que la productivité en est l'unique cause.

Le document 1 fournit des exemples de secteurs français dont les exportations dépassent les importations sur la période de septembre 2023 à août 2024. Pour l'industrie aéronautique et spatiale, les exportations atteignent 57,1 milliards d'euros et les importations 27,7 milliards : l'excédent est donc de $57,1 - 27,7 = 29,4$ milliards d'euros. Pour la chimie, les parfums et les cosmétiques, il est de $75,4 - 55,4 = 20,0$ milliards d'euros. Pour les produits agricoles et agroalimentaires, il est de $82,0 - 75,5 = 6,5$ milliards d'euros. Ces soldes commerciaux positifs témoignent de la capacité de ces secteurs à exporter davantage qu'ils n'importent sur la période considérée. Cependant, le document ne donne pas de mesure de leur productivité : on ne peut donc pas attribuer directement ces excédents à celle-ci. La qualité des produits, la spécialisation des entreprises, la demande étrangère et les prix peuvent également intervenir.

Le document 3 invite à distinguer la productivité des rémunérations. Il compare, dans cinq pays, l'évolution entre 2000 et 2022 de l'indice du salaire moyen par tête et de celui de la productivité globale des facteurs, tous deux en base 100 en 2000. En France, en 2022, le premier indice vaut 121 et le second 101. Aux États-Unis, ils valent respectivement 127 et 117 ; en Allemagne, 115 et 112. En Espagne, le salaire moyen par tête est à 100 et la productivité globale des facteurs à 102 ; au Japon, les indices sont respectivement de 100 et 109. Ces évolutions montrent que les salaires et la productivité globale des facteurs n'ont pas progressé de manière identique selon les pays. Elles ne permettent cependant pas, à elles seules, de mesurer les coûts unitaires ou la compétitivité-prix : la productivité globale des facteurs ne se confond pas avec la productivité du travail, et il faudrait notamment connaître les coûts des autres facteurs, les prix, les marges et les taux de change pour conclure sur la compétitivité effective.

Enfin, la productivité ne détermine pas seule l'aptitude d'un pays à exporter. Celle-ci dépend également de la demande étrangère, de la spécialisation productive, de la réputation et de la qualité des produits, des réseaux commerciaux, des infrastructures et des conditions de financement. La compétitivité résulte donc à la fois de la capacité à proposer des prix attractifs et de la capacité à offrir des produits différenciés. Les résultats commerciaux observés à l'échelle d'un pays sont liés aux décisions des firmes, mais aussi à leur environnement économique.

En conclusion, la productivité des firmes sous-tend la compétitivité d'un pays parce qu'elle peut réduire les coûts unitaires et contribuer à des prix plus attractifs, tout en libérant des ressources pour investir, innover et améliorer la qualité. Ces mécanismes peuvent renforcer l'aptitude à exporter. Le cas d'Aequs Aerospace France montre qu'un investissement destiné à répondre à une exigence de productivité peut être nécessaire pour conserver un marché ; les excédents commerciaux de plusieurs secteurs français attestent, quant à eux, de capacités d'exportation. Mais les documents ne démontrent pas que la productivité explique à elle seule ces excédents : la qualité, la spécialisation et la demande étrangère comptent également.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Les gains de productivité peuvent renforcer l'aptitude à exporter en réduisant les coûts unitaires et en permettant, selon les choix de la firme, des prix plus attractifs, des marges plus importantes ou des investissements dans la qualité et l'innovation. Le document 2 montre qu'Aequs Aerospace France investit 2 millions d'euros dans une machine répondant à un impératif de productivité de son client ; sans cet investissement, l'entreprise aurait perdu le marché. Sur la période de septembre 2023 à août 2024, le document 1 fait apparaître des excédents de 29,4 milliards d'euros en aéronautique et spatial (57,1 − 27,7), de 20,0 milliards en chimie, parfums et cosmétiques (75,4 − 55,4), et de 6,5 milliards en produits agricoles et agroalimentaires (82,0 − 75,5). Ces excédents attestent d'exportations importantes, mais ne prouvent pas que la productivité en est l'unique cause. Elle est donc un fondement important de la compétitivité, aux côtés de la qualité, de la spécialisation et de la demande étrangère.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2026/spe-sciences-eco-sociales-2026-metropole-1-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.